



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



Louis, D'Eramo

Laboratoire de Physique Clermont Auvergne (LPCA)

Section 04 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

En 2022, ma carrière académique a pris un nouveau tournant lorsque j'ai reçu une notification que mon nom figurait parmi les personnes sélectionnées par le jury de la « Section ». Après trois ans de post-doctorat, je me réjouissais de la nouvelle, tout en voyant un grand nombre de mes collègues enchaîner les contrats de post-doc. De cette expérience personnelle est née une envie de pouvoir **participer à ce processus d'évaluation par les pairs**.

J'ai toujours eu à cœur **d'accompagner l'ensemble de mes collègues**, dans les comités de laboratoire, conseils scientifiques, forum ou espace de discussions informels, afin de transmettre mon expérience. Nous ne sommes pas toutes et tous à égalité dans le processus de construction d'une carrière. Siéger au Comité National, c'est donc pour moi ajouter une **vision systémique** à cette expérience. C'est pourquoi je rejoins les propositions du SNCS-FSU sur ces sujets et appelle à :

- **Demander un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires** chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens, avec le recrutement des **jeunes scientifiques** au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires ;
- **Lutter contre les biais de genre** sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées ;
- **Prendre en compte les effets des handicaps** dans les recrutements, évaluations, promotions, concours et primes.

Pour cela, il nous faut nous interroger sur le **fonctionnement** de notre institution au quotidien, mais aussi s'assurer de sa longévité face aux **attaques conservatrices**, comme nous y assistons aux États-Unis d'Amérique, et qui **impactent l'ensemble des sections** :

- **Renforcer le rôle du Comité national** dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'**évaluation** des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections ;
- **Revendiquer le financement par dotations annuelles** des programmes de recherche des laboratoires permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche ;
- **Promouvoir la réflexion collective** pour améliorer et favoriser les pratiques de recherche contribuant à une **transition socio-écologique** pour garantir un futur viable, tout en garantissant le **caractère fondamental** et singulier de nos travaux.

Notre Section présente un **visage singulier** dans le paysage de la recherche : plus internationale, plus collaborative, mais également avec de fortes disparités (taille d'équipes, pratiques...). Membre de la collaboration ATLAS depuis 2016, je défends un modèle scientifique basé sur **le partage et la coopération en continu**. Je m'appuierai donc sur ces valeurs afin de **travailler en collégialité** et garantir le bon fonctionnement du Comité National.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans la section 04

Collège B1 : THOMAS STREBLER, CPPM

Collège B1 : PIERRE VAN HOVE, IPHT

Collège A1 : STEPHANE GREVY, LP2I BORDEAUX

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

